

## Rapport de la Commission Santé, Social, Handicap et RSE

*par Laurent Nouhaud, Président de la Commission*

### Structuration

Début 2025, **la Commission se structure**, chacun prenant des responsabilités selon ses compétences et envies :

- Tour d'Avenir : Laurent NOUHAUD
- ULIS : Cyril YRIARTE
- Label Handicap : Frédéric DUMONT
- Clubs Inclusifs : Michel LETY
- Aide Handicaps : Cyril YRIARTE, Frédéric DUMONT, Marie Pierre COTTINEAU
- Comité Bulletin Info : Isabelle MOUNIER-EMEURY, Xavier PERRET, Laurent NOUHAUD

### Informations diverses

Fin avril 2025, une **demande de subvention** a été faite par Pierre-Jean ALLORY dans le Projet IMPACT 2024 (<https://www.agencedusport.fr/impact-2024>). Le projet était de créer une collaboration entre les clubs d'Échecs et France Travail, pour les clubs volontaires.

Il s'agissait d'organiser un stage de 2 semaines (à raison de 3 jours par semaine), à destination d'un public demandeur d'emploi (matin échecs, après-midi activités de retour à l'emploi). Les animateurs clubs auraient été rétribués 50€/heure, pour 19h de travail. Chaque club pouvait prendre en charge jusqu'à 5 stages. Cela pouvait évidemment s'intégrer au programme Tour d'Avenir. Le projet n'a pas été retenu par l'organisme financeur.

Début août 2025 : création d'un **tableau guide permettant d'élaborer une liste de personnes en situation de handicap** (<http://echecs.asso.fr/Documents/DossierIPCA2025.xlsx>), en accord avec les directives de l'IPCA, après consultation de la Commission Handicap de la FIDE et des directives de classification de France Paralympique. Ce travail a été élaboré avec la Commission Médicale de la FFE.

Septembre 2025 : **présentation du dossier de Foulayronnes Échecs aux Trophées Impulsion Sport 2025 de l'ANS**, dossier dans le cadre de la thématique Sport et Handicap (<https://www.agencedusport.fr/trophees-impulsion-sport>). Le projet n'a pas gagné, mais l'ANS nous a félicité pour la qualité de l'action présentée.

Fin Octobre 2025 : **appel par message sur le site fédéral aux intervenants échecs diplômés** afin de créer une base d'intervenants spécialisés (<https://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=15685>), à

diffuser ensuite à la demande des structures demandeuses dans le besoin. Valorisation des intervenants formés, pérennisation de salariés pour les clubs, ... Des mises en contact ont été effectuées.

## Projets stratégiques

Début septembre 2025 : **analyse de la Stratégie Nationale du Sport Santé (SNSS) 2025-2030** sortie le 05 septembre par le Gouvernement et qui va se mettre en place progressivement.

- Comment s'intégrer au plan du gouvernement dans les facettes phares de la Commission : Santé – Social – Handicap (essentiellement Santé mentale ici), en lien avec l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, le monde du travail et de la fonction publique, ainsi que les Maisons de Sport Santé (MSS) ?
- Quel intérêt pour les Clubs, CDJE, Liges, FFE ?
- Rôle sociétal du Sport, apport de nouveaux licenciés, regain d'importance apportée à notre Sport, du travail pérenne pour les animateurs des clubs.
- Il en sort un plan de développement Santé, Social et Handicap que la Commission diffuse sur son site et par l'envoi d'un bulletin d'informations ([https://ssh.ffechecs.fr/2025/10/25/developpement\\_de-la-commission-integre-a-la-strategie-nationale-sport-sante-2025-2030-du-gouvernement/](https://ssh.ffechecs.fr/2025/10/25/developpement_de-la-commission-integre-a-la-strategie-nationale-sport-sante-2025-2030-du-gouvernement/)).

Débuté en décembre 2025, le **Plan de développement Handicap de la Commission** (<https://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=15693>), intégré à la Stratégie Nationale Sport Handicap 2030 sortira en février 2026 (<https://ssh.ffechecs.fr/2026/02/22/plan-de-developpement-handicap-de-la-commission-integre-a-la-strategie-nationale-sport-handicap-2030/>). Des idées, des directives, des engagements.

### Comment labelliser les structures échiquéennes impliquées ?

Travail sur un LABEL Échecs, Santé, Social et Handicap (ESSH) qui est présenté et voté au CoDir de novembre 2025 (<https://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=15700>).

3 clubs sont finalement labellisés : AVINKHA, MARSEILLE ÉCHECS et AEPA. D'autres dossiers sont en cours de validation, ne pas hésiter à postuler. Des retombées intéressantes sont déjà observées : <https://www.echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=15816>

## Bulletins d'informations

- **Bulletin n°1**, début mai 2025 : présentation de la Commission, 914 destinataires touchés, 11 désinscriptions.

- **Bulletin n°2**, fin mai 2025 : présentation des projets de la Commission (Tour d'Avenir, ULIS, ELIX, La Tête et les Jambes), 906 destinataires touchés, 6 désinscriptions. Suite à cette campagne, nous avons eu 1 club qui s'est inscrit pour Tour d'Avenir en 2026 (dans le département 45), 3 clubs qui vont se lancer dans le programme ULIS (dans le 05, 74 et 57), et 1 club dans celui de la Tête et les Jambes (dans le 45).
- **Bulletin n°3**, mi-juillet 2025 : informations sur les textes fédéraux, les textes traitant du handicap sous toutes ses formes et des législations, toutes les aides financières pour des projets para sportifs, les personnes à contacter au sein de la commission, selon les domaines de prédilection, 895 destinataires touchés, 3 désinscriptions.
- **Bulletin n°4**, fin septembre 2025 : liste IPCA, article sur D'Jimmy Klein, information sur l'intégration des Échecs dans la Stratégie Sport-Santé et sur le Label. 895 destinataires touchés, 4 désinscriptions.
- **Bulletin n°5**, fin octobre 2025 : lien vers les actions 2025 et le prévisionnel, lien vers les axes de développement de la Commission, lien vers le formulaire de Recensement des Compétences des Intervenants, lien vers l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour Tour d'Avenir. 889 destinataires, 5 désinscriptions.
- **Bulletin n°6**, mi décembre 2025, rappel sur les achats groupés, sur le recensement des intervenants, et quelques infos fédérales sur le Handicap mises en valeur. 897 destinataires, 9 désinscriptions.

## Projets mis en place

### Tour d'Avenir

24 juillet 2025 : **subvention de l'ANCT** de 10 000€ à la FFE pour soutenir la mise en place de Tour d'Avenir sur la prochaine session.

### Tour d'Avenir 2025

Clôture et bilan financier finalisé pour Tour d'Avenir sur LONS LE SAULNIER le 30 juillet 2025 (budget 2400€ : 2000€ ANCT et 400€ CDJE39).

Le projet a été, comme prévu, réalisé en 3 parties :

- 1) Durant l'année scolaire, 4 soirs par semaine, en janvier et février sur le temps de l'aide aux devoirs. Lieu : maison de quartier de la Marjorie (QPV). Les enfants étaient tous des débutants, 2 groupes de 12 enfants ont été constitués, en parfaite parité. Les enfants ont presque tous éprouvé le désir de poursuivre l'action.
- 2) Durant les vacances scolaires de février, les lundis et mercredis. 6 jeunes ont pu bénéficier de cours, parties libres, rencontres, mini tournois. De très bons retours ont été reçus après l'action.

- 3) Formation de 2 éducateurs de la Maison commune de Marjorie, entre décembre 2024 et février 2025.

Finalisation de Tour d'Avenir sur **AUXERRE** avant la fin de l'année 2025, pour un budget de 13000€. Formation des travailleurs sociaux, actions dans les QPV, achat de matériel, suivi par le club.

Tour d'Avenir sur **GRENOBLE**, pour un budget de 4000€ : actions dans les QPV, matériel acheté, beaucoup d'animations par le club.

## Tour d'Avenir 2025/2026

Projet sur **VITROLLES** accepté sur Dauphin, pour un budget de 6000€.-

Fin Octobre 2025 : **lancement du nouveau Tour d'Avenir.**

Objectifs : favoriser l'accès au jeu d'Échecs aux jeunes des QPV, former les travailleurs sociaux et animateurs à la pédagogie du jeu d'Échecs afin de les rendre autonomes, créer un lien durable entre les clubs locaux et les centres sociaux, accompagner les territoires dans la mise en place d'ateliers. Des centres pilotes (priorité sera donnée aux villes et clubs travaillant déjà avec des centres sociaux, et s'il n'y en a pas assez nous passerons par les centres sociaux directement). Matériel pris en charge par la FFE et reste propriété du centre social, séances d'accompagnement par le club (3 séances de 2h prises en charge par la FFE), formation des travailleurs sociaux (prise en charge par la FFE).

Grâce à une subvention de l'ANCT et un effort financier de la FFE. Financement complémentaire : interventions du club local, financé par la ville dans le cadre des quartiers politiques de la ville (demande faite par le club sur Dauphin) ou autre demande de subvention à la préférence du club.

Les villes : **OYONNAX, DINAN, PESSAC, MARSEILLE, LA COURNEUVE.**

## Jeux pour mal ou non-voyants

La Commission fait une demande de subvention à la Fondation ABILITIS le 05 novembre 2025. Une aide conséquente sera obtenue permettant de pouvoir se procurer 120 jeux qui seront distribués à toutes les Ligues (au prorata de leur nombre de clubs).

Ces jeux seront donnés gratuitement aux représentants des Ligues lors des championnats de France jeunes d'Albi en avril 2026. À charge pour les Ligues de faire des animations avec, de prêter les jeux aux CDJE ou clubs demandeurs, de façon à ce qu'il n'y ait plus aucune des 2 Millions de personnes en situation de malvoyance en France qui ne puisse s'initier aux Échecs.